

3 à 5 ans



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

418 248-1001

- **PASSE-PARTOUT :**

(Service d'accueil à l'école pour parents et enfants)

Les enfants sont admissibles lorsqu'ils ont **4 ans au 30 septembre**.

- **MATERNELLE :**

Les enfants sont admissibles lorsqu'ils ont **5 ans au 30 septembre**.

Les inscriptions se font à l'école de votre municipalité en **FÉVRIER**.

Les SARCA sont là pour :

- Vous accompagner et vous conseiller dans vos projets scolaires et professionnels.
- Vous informer sur les métiers et le marché du travail.
- Regarder avec vous les possibilités de faire reconnaître vos compétences acquises.

Contactez les conseillers d'orientation dans les centres d'éducation aux adultes.

DE LA NAISSANCE
À L'ÉCOLE

PDF
téléchargeable
sur Internet



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSCA)

www.csssml.qc.ca & www.ciass-ca.gouv.qc.ca

CLSC de SAINT-JEAN-PORT-JOLI : 418 598-3355

430, rue Jean-Leclerc
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

CLSC de SAINT-PAMPHILE : 418 356-3393

103, rue du Foyer Nord
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0

CLSC de MONTMAGNY : 418 248-2572

168, rue Saint-Joseph
Montmagny (Québec) G5V 1H8

CLSC de SAINT-FABIEN-DE-PANET : 418 249-2572

10, rue Alphonse
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

HÔPITAL DE MONTMAGNY : 418 248-0630

350, boulevard Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8

**Programme de la Direction de la protection
de la jeunesse (DPJ) : 1 800 461-9331**

Programme dépendance : 1 888 774-3329

Programme déficience physique : 1 855 256-2737

**Programme déficience intellectuelle
et trouble du spectre de l'autisme : 1 866 333-3218**